L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS

JEUDI 21 OCTOBRE 1880.

Dentistes.

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 19 rue Dauphine, immédiatement après la Bâtisse formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

JOSEPH BAUER,
DENTISTE,
130 - - - Esplanade - - - 130
Près Remparts.
21mai—1an D Ma J

Dr E. BURGUNDER, Dentiste,
258..........Chartres..........258
Réduction de prix pour toutes les opérations. Extraction de dents à 50 cts, pièces aurification et plombage de $1 à $5 par dent, suivant la sorte. Célèbre dentifrice, à 25 la boîte. Pose de dents artificielles. Donne tous les soins pour les ventouses et sangsues. 23 déc—1an. dim. mar jeu.

AVIS.

LE Dr GEORGE P. MALONEY informe respectueusement ses nombreux amis et clients qu'il n'a pas de succursale en cette ville, mais qu'ils peuvent le trouver à toute heure à son quartier-général qu'il occupe depuis nombre d'années.

N. B.—Les opérations dentaires de première classe, comprenant toutes les dernières améliorations de l'art, sont exécutées à moitié des prix généralement demandés. Tous les anesthétics sûrs en usage par la profession de médecine sont administrés pour l'extraction des dents. Afin d'être agréable aux personnes ayant besoin de travaux dentaires mécaniques faits en peu de temps, je me suis assuré les services d'un des professeurs les plus compétents dans la profession au Sud pour m'aider.
Respectueusement,
GEORGE P. MALONEY, D. D. S.
Nlle-Orléans, salons, 150 rue du Canal, entre Carondelet et Baronne 12 sept—1

EXCELSIOR.
Dr. J. H. MALONEY, Dentiste,
SALONS 110 rue du Canal près St Charles et coin des rues Josephine et Camp. Jolies Dents artificielles faites à moitié meilleur marché qu'ailleurs. Orification des dents sans douleur, travail garanti comme excellence, extraction des dents sans souffrance. Consultez vos intérêts en allant examiner les spécimens de son travail et les médailles qu'ils lui ont values. Vieux râteliers acceptés en échange ou comme paiement partiel de neufs. Travail exécuté à très bas prix. Ne vous trompez pas d'adresse.
9sept—1an

JOSEPH C. SIERRA,
DENTISTE,
190 - - - DAUPHINE - - - 190
Entre Ste-Anne et Dumaine.
19janv1880

PIANOS.

En choisissant un instrument pour votre famille, soyez certain de vous en procurer un qui résistera au climat et qui, en outre, réunira tous les avantages et vous donnera parfaite satisfaction. Cherchez aussi à acheter à aussi bas prix que possible le meilleur instrument qui se puisse trouver. Arriver à combiner toutes ces conditions est chose simple. Achetez d'une maison dont la réputation est établie, dont la garantie a de la valeur et où en tout temps on trouve les pianos les plus célèbres.

Le Grunewald Hall est connu dans tout le pays comme le premier magasin de musique, le Quartier-Général des plus beaux pianos et orgues fabriqués du monde et aussi, ayant la réputation de vendre aux plus bas prix et aux conditions les plus faciles. N'hésitez pas à vous y rendre; les immenses entrepôts sont remplis de pianos de tous genres des célèbres fabriques Steinway, Knabe, Weber, Fischer et des vieux favoris, les pianos renommés dans le monde entier.

Pleyel, Wolff & Co,
DE PARIS,
connus ici depuis plus de cinquante ans et n'ayant pas de supérieurs pour leurs sons brillants nobles, leur élasticité de touche et d'action, leur durée sans rivale dans notre climat. Les nouveaux genres qui viennent d'être reçus, sont dans des cadres en fer, une excellente amélioration à leur nombreuses qualités musicales et mécaniques. Prix plus réduits et conditions plus faciles que jamais. Soyez sûr de vous adresser à moi quand vous aurez besoin d'un bon piano et d'un bon orgue. Pleine satisfaction garantie. Vieux pianos achetés ou pris en échange de neufs. Souvenez vous de

LOUIS GRUNEWALD,
GRUNEWALD HALL,
De 14 à 22 RUE BARONNE.
19 sept—

National Bell Telephone Company.
(Compagnie nationale du Téléphone de BELL.)
AGENCE GÉNÉRALE POUR LES États de la Louisiane et du Mississippi

INFORMATIONS complètes et particularités fournies pour l'établissement de communications par le téléphone dans toute ville, station, habitation, tout village, atterrissage, etc., dans ces États. Boite de Poste 29.
W. H. BOFINGER,
Agent général, No 47 rue du Camp.
2 oct—1m

A. GONTHIER,
Marchand-Tailleur, No 19 Passage de la Bourse.
J'ANNONCE respectueusement à mes amis et au public en général que j'ai ouvert un établissement de tailleur à l'adresse ci-dessus et je suis prêt à faire des vêtements sur mesure à des prix excessivement minimes.
Ayant une grande expérience dans la coupe des vêtements, je puis garantir de satisfaire toutes les personnes qui voudront bien m'honorer de leurs commandes.
Tout ordre sera promptement exécuté.
12 sept—1an A. GONTHIER.

La Grande Fabrique de Chaussures du Sud, établie en 1875.
CETTE Fabrique, depuis sa fondation, a toujours eu à son emploi un fort personnel d'habiles cordonniers. C'est dû à l'énergie et à l'entreprise de M. JOHN HANSEN, propriétaire de l'établissement.
M. JOHN HANSEN signale à l'attention de ses nombreux clients et du public en général son magnifique assortiment de Bottes et Chaussures pour Hommes, femmes et enfants, et les invite à venir l'examiner avant d'acheter ailleurs.
JOHN HANSEN,
Fabrique de Chaussures du Sud,
33 et 35 rue du Canal,
29 sept—6m En face la Douane.

Fabricants de sucre et Brasseurs.
1851..... BONNABEL..... 1880
BI-SULFITE DE CHAUX
VINGT-NEUF ANNÉES consécutives de succès ont établi sans conteste la supériorité du Bi-Sulfite de Chaux de Bonnabel sur tous les antiseptiques et agents de défécation et de décoloration qui aient jamais été employés dans le traitement des JUS DE CANNE. Tous les brasseurs du nord et de l'ouest font également usage du bi-sulfite.
Demandez les circulaires à compagnées de renseignements à
H. BONNABEL
6oct—2m 37 rue North Peters.

BON QUEYROUZE. OSCAR BOIS
QUEYROUZE & BOIS
MARCHANDS EN GROS DE
ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS
—et—
Toutes sortes de Produits de l'Ouest.
AUX MAGASINS BLEUS,
Coin Vieille-Levée et Bienville,
9 juil 80—1an Nlle-Orléans.

JULES MANAUD,
Marchand de vins et de liqueurs au détail.
No 244 1/2 rue Poydras, coin Rempart
A vendre au détail:
5000 gallons Vin de Californie rouge, blanc et doux.

	gallon.
50 barriques Vin de B. P. Bordeaux à	$1 00
Californie Zinfandel No 1	80
" No 2	70
Claret	60
Vin blanc, Gutedel	1 00
Riestling	90
Hock	75

Vin pour famille à $2.50 la douzaine.
Vin du Rhin, Fruits au jus, à l'eau-de-vie, &c.
Angélica, Muscat, Sherry, Port Wine, Catawba, Cognac, à des prix modérés.
Livraison à domicile sans frais.
26 juin—1 an.

1864 - - Établissement - - 1864
D. MORIARTY,
Nos 249, 251, 253, 255 et 257 rue Poydras.
VENANT d'arriver.—Un fort lot de VINS Californie, rouges et blancs, à l'ancien prix de 50c le gallon. 10 mars—1an

E. G. Sander,
Ancienne maison de B. LABORDE,
Entrepreneur de Pompes Funèbres,
BUREAUX ET ÉCURIES:
24..........Rue des Français..........24
Entre Chartres et Decatur, 3e District.
23 fév—1 an mar jeu dim.

BONS DES ÉTATS-UNIS
à 4 pour cent.
De toutes dénominations, coupons et enregistrés de $50 et au-dessus, constamment en mains, et achetés et vendus par la
Banque Nationale de la N.-Orléans
RUE DU CAMP 54.
27mai—1

INSTITUTIONS.

Institut Markey et Picard
A l'angle des rues Esplanade et Tonti, Nouvelle-Orléans, Lne.
PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR DEMOISELLES.
Outre les professeurs attachés à l'établissement, M. J. E. Seaman fera un cours de mathématiques, et M. A. Fortier de langue française.
Mme Samuel donnera des leçons de musique, Mme J. F. Markey de chant et de solfège.
Pour plus amples informations, s'adresser à l'Institut. 1er sept—2mDMaJ

COLUMBIAN EDUCATIONAL & KINDERGARTEN INSTITUTE.
(Anciennement Institut D'Aquin.)
198..........Esplanade..........198
L'OUVERTURE de la 11me session annuelle de cet Institut est fixée au 1er septembre 1880. L'enseignement comprend toutes les branches d'un cours complet, en anglais et en français, ainsi que les langues modernes les plus usitées. Pour la musique, la directrice s'est assuré le concours du professeur H. ROLLING. L'Institut est situé dans l'un des quartiers les plus salubres et les plus agréables de la Nlle-Orléans. Les bâtiments et les terrains sont vastes et admirablement disposés pour des pensionnaires ou des externes. Prix modérés. Pour circulaires, etc., s'adresser à Mlle M. FITZGERALD, à l'Institut. 22août—

INSTITUT ST-LOUIS
POUR JEUNES FILLES,
DIRIGÉ PAR Mme M. S. FARMET,
273 rue Dauphine.
LA prochaine session commence le premier lundi de septembre 1880. Mme Farmet a fait choix des meilleurs professeurs pour la seconder. L'établissement, réparé de fond en comble, offre maintenant aux élèves tout le confort désirable. 18août—3m

Hôtels, Sources, etc.

PENSION PRIVÉE,
123..........RUE ROYALE..........123
Entre St-Louis et Toulouse, Nlle-Orléans.
MADAME TRAPOLIN prévient sa nombreuse clientèle ainsi que les voyageurs, que rien ne sera épargné pour faire de sa maison une des plus confortables de la ville, autant par l'élégance de ses appartements que par le service de sa table. Les voyageurs désirant trouver un chez soi, ne doivent pas manquer de visiter cet établissement qui se trouve au centre du commerce.
Les prix sont des plus modérés.
On sollicite le patronage des personnes de la campagne. 31août—3m

HOTEL
WEST END.
NOUVEAU LAC.
Le RESTAURANT le plus SOMPTUEUX et le MIEUX TENU sur l'eau. Les METS les plus DÉLICATS et les plus RARES y seront servis aux prix de la ville.
Bâtisse nouvelle et élégamment meublée. Le public est cordialement invité à la venir examiner.
F. MICHOLET,
Propriétaire.
FRITZ HUPPENBAUER,
Directeur.
24 juillet—3m.

VÊTEMENTS.
COUPE PARFAITE.
AUTOMNE
LE PLUS VASTE STOCK AU SUD.
81 & 83
LÉON
Godchaux,
RUE
DU
CANAL.
NOUVELLE-ORLÉANS.
CHAPEAUX, VALISES et OMBRELLES
HIVER.

Vêtements pour tout le monde
Costumes de messieurs, de jeunes gens et d'enfants.
Articles de toilette pour hommes.
12 sept—DMarJ

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS
BUREAUX 92 RUE ROYALE.
Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Abadie Jean Marie	Harent Pierre Jacques Delphin
Albin Pierre	Ihrig Mme
Anziès F	Jarriat François
Allemand Louis	Juven Eugène
Augammarre Eugène	Kreppel Michel
Arzateq	Lacroix Pierre Paul
Astugue Bernard	Leblanc Auguste
Bordes Alexandre, Françoise et Mariette	Labansat Mathieu
Burthe Mme Veuve George	Legros Mr
Butler Mme Vve	Lerongé Alphonse
Bessy Charles	Levic née Félix
Bistes Jean	Le Vendre ou Le Veindre Jean Mathurin
Brunet Adrien	Lefèvre Mr
Bourgeois Marguerite	Lancelot Mme Jean Marie
Bonneville Marcelin	Lefèvre P
Bochud Jules Gustave	Laurent Germain et Emile
Berdeloy Joseph	Le Stum Yves Marie
Bettinger Mr	Lacaze Jean
Bourrier Mme Vve	Lahitte Mme Vve
Corvaisier Joseph	Lefèvre Désiré
Courtiade Eugène	Lavery Françoise
Chapella A	Lussan Dominique
Chauveau Louis	Muller William
Castagnon Paul	Marilher
Cencier Alexandre	Marcel Joseph
Colladant Jacques	Muguier Joseph
Coussirat-Salat Pierre	Masure Louis
Chatelain Mme, née Catherine Jardin	Moirand Mme de
Cazaubon Mme Vve	Meyniel Jean
Cluzel Ernest	Mavastre Pierre
Deron Luc Thérèse Henri	Narbot Jean Marie
Dornier J V	Ostallier Charles
Dupupet Marie	Pérez Dominique
Darmuré Joseph François	Poivet André
Dufaut J	Picart Mme Vve, née Louise Parizot
Dutery Claudine	Penat Pierre
Danolol Mme	Preisach Albert
Dornier Jules Victor	Pelouin Victor François Jean
Frarier Jean Michel	Pézé Adolphe
Fachard Emile	Perpant Ernest Michel
Forstall's Sons	Poirson Philippe Ernest
Fage Louis	Rocques Jean-Baptiste
Flouch Mme Charles	Rougeau Ambroise
Fabelier Mme Vve	Rousseau Louis
Farque Jean	Rougouffre Auguste
Gallinier Mr	Rolland Edouard
Godin Charles	Schmutz Mr
Gosse Mr	Sarrat Mme Vve Célestin
Guirand Mme Vve Joseph	Semin Mr
Harcort Louis	Tristani Mr
Hery Martin	

Les procurations et actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.
Des régistres sont tenus pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès.
La Nouvelle-Orléans,
Le 9 octobre 1880.
Le Gérant,
FRANCIS NAVONE
9 oct—

A. F. WEBER,
LE TAILLEUR FASHIONABLE bien connu,
A transféré son magasin du No 134 de la rue du Canal au
No 152 de la rue de la Commune, entre St. Charles et Carondelet. 1er oct—3m.

FRED. N. THAYER & Co.

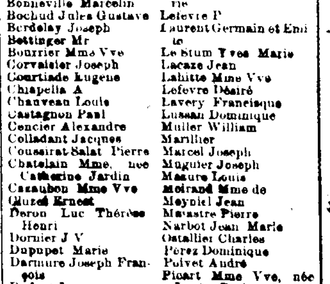

ENTREPOT DE VOITURES.
102 RUE GRAVIER,
Vis-à-vis l'Hôtel St-Charles, et 13 rue Union.
Buggies, Landaus, Barouches, Hacks, Harnais, Fouets, etc. Le plus grand et le plus bel assortiment de Voitures d'enfants qui soit au Sud.
PRIX AUSSI BAS QUE POSSIBLE.
juin—1an—V&C.

FRANÇOIS DUFRÈCHE,
Successeur de JAMES GIBNEY
Entrepreneur de pompes funèbres.
57 Rue des Champs-Elysées,
Entre Moreau et Casacalvo, Nouvelle-Orléans.
TOUJOURS PRÊTS.
Cercueils Métalliques brévetés,
En acajou et en noyer.
Aussi Cercueils simples.
VOITURES A LOUER.
21 janv—1an—D.M.J.

AVIS D'ÉLECTION.

Bureau du Shérif civil, Paroisse d'Orléans.
Nlle-Orléans, 2 octobre 1880.

EN vertu de et sous l'autorité de trois diverses proclamations lancées par son Excellence Samuel Douglas McEnery, gouverneur intérimaire de l'État de la Louisiane, la première à la date du 31 juillet 1880, la seconde à la date du 7 août 1880, et la dernière à la date du 30 août 1880, ordonnant qu'une élection sera tenue le mardi 2 novembre 1880, de 7 heures du matin à 6 heures du soir, pour les objets suivants, savoir:

1. D'élire des électeurs pour le Président et le vice-Président des États-Unis.
2. D'élire des membres du Congrès pour représenter les divers districts congressionnels de l'État de la Louisiane dans le quarante-septième Congrès des États-Unis.
3. D'élire des officiers de ville pour la ville de la Nlle-Orléans.
4. D'élire deux recorders pour la ville de la Nlle-Orléans.

Avis est présentement donné qu'une élection sera tenue conformément à la loi No 38 de la session extraordinaire de 1877, le mardi 2 novembre 1880, de 7 heures du matin à 6 heures du soir dans toute la ville de la Nlle-Orléans et toute la paroisse d'Orléans, en tels lieux qui seront établis par le gouvernement de ville de la Nlle-Orléans, dans le but de voter pour les officiers suivants, savoir:

I.—Huit Électeurs du Président et du Vice-Président des États-Unis, dont deux seront pris dans l'État tout entier, et dont six viendront des divers districts électoraux de l'État.

II.—Deux Représentants au Congrès, pour représenter l'État de la Louisiane dans le 47e Congrès des États-Unis pour le terme de deux ans, à partir du 4 mars 1881, savoir:

Un pour représenter le Premier District Congressionnel, composé des Troisième, Quatrième, Cinquième, Sixième, Septième, Huitième, Neuvième et Quinzième Wards de la ville de la Nlle-Orléans, (et des Paroisses de Plaquemines et de St. Bernard.)

Un pour représenter le Deuxième District Congressionnel, composé des Premier, Deuxième, Dixième, Onzième, Douzième, Treizième, Quatorzième, Seizième et Dix-Septième Wards de la ville de la Nlle-Orléans, (et des Paroisses de Jefferson, St. Charles, St. Jean Baptiste, St. James.)

III. Les officiers de ville suivants pour la ville de la Nlle-Orléans, pour le terme de quatre ans, savoir:
Un Maire.
Un Administrateur de Finance.
Un Administrateur du Commerce.
Un Administrateur des Améliorations.
Un Administrateur des Assessements.
Un Administrateur de Police.
Un Administrateur des Comptes Publics.
Un Administrateur des Waterworks et Edifices Publics.

IV. DEUX RECORDERS qui occuperont leurs places jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus ou qualifiés, savoir:
Un Recorder pour la Première Cour de District de Recorder, composé du territoire compris dans le premier et quatrième districts de la ville de la Nlle-Orléans.
Un Recorder pour la Seconde Cour de District de Recorder, composé du territoire compris dans le second et troisième districts de la ville de la Nlle-Orléans.
Les dits deux Recorders doivent être élus respectivement par les votants qualifiés des dits deux districts de Cour de District de Recorder.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
2oct—32f

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Hôtel de Ville, 6 septembre 1880.
CONFORMÉMENT à la section 38 de la loi No 123, de 1880, avis est donné qu'à dater de JEUDI, 9 septembre 1880, et jusqu'à nouvel ordre, les bureaux d'enregistrement des votants seront ouverts de 8 heures du matin à deux heures de l'après-midi, et de 4 à 7 heures du soir, tous les jours (excepté les dimanches et les jours fériés) aux endroits ci-dessous indiqué—savoir:
PREMIER WARD
Au coin des rues Robin et Magazine.
DEUXIÈME WARD.
Au coin sud-ouest de la Promenade Triton et de la rue St. Charles.
TROISIÈME WARD.
A la Salle St. Patrick, en face de la Place Lafayette.
QUATRIÈME ET CINQUIÈME WARDS.
A la Maison d'État, rue Royale.
SIXIÈME WARD.
Au Wigwam coin des rues Hôpital et Bourgogne.
SEPTIÈME WARD.
Coin des rues St. Bernard et Claiborne.
HUITIÈME WARD.
Au coin des rues Champs Elysées et Dauphine.
NEUVIÈME WARD.
Au Wigwam rue Dauphine, entre Désiré et Elmire.
DIXIÈME WARD.
Station de Police, rue Rousseau.
ONZIÈME WARD.
Rue Washington, entre Magazine et Camp.
DOUZIÈME ET TREIZIÈME WARDS.
Coin des rues Tchoupitoulas et Bordeaux.
QUATORZIÈME WARD.
Coin des rues Magazine et Octavie.
QUINZIÈME WARD.
Rue Patterson, entre Lavergne et Verret.
SEIZIÈME ET DIX-SEPTIÈME WARDS.
A la maison de cour, Carrollton.
8sept—au22oct I. W. PATTON, Maire.

L. O. DESFORGES, Nlle-Orléans. DT J. MONTAGNET, Nlle-Orléans. JOS. B. WILLIAMS, Pittsburg.

Grand Lake Coal COMPANY.
DESFORGES, MONTAGNET & CO.,
Marchands en gros et en détail de Charbons
Pittsburg, Anthracite et Cannel.
Bateaux à vapeur, Fabriques, Presses, Planteurs, Familles approvisionnés aux prix les plus réduits du marché.
CHARBON en car, pour expédition.
Chantiers: 1er, rue Levée, entre Port et St. Ferdinand. 2e, rue Levée, vis-à-vis la rue Mandeville. 3me, rue Levée, entre Henderson et Robin.
AGENTS POUR LE
BAYOU SARA COAL DEPOT
BUREAU:
Coin des rues Gravier et Carondelet
Nlle Orléans, Louisiane.
1er août—6m

CHARBON.
CHAS. GAULON, Office 120 Passage de la Bourse. Dépôt encoignure Chartres et Champs Elysées, offre le meilleur Charbon de Pittsburg aux plus bas prix du marché. Plein poids garanti.
3août—1

BODLEY BROTHERS
ONT l'assortiment le plus complet de wagons à cannes, charrettes à cannes à 3 et 4 mulets, charrettes à boeufs, de pourvoyages, wagons à coton, charettes à bagasse, petites charrettes pour fermes, charrettes à riz, petites charrettes de toutes dimensions, rais, jantes, brancards, colliers de chevaux, matériaux pour voiture, graisse pour essieux, moyeux. Nous appelons l'attention sur nos essieux durcis, nos moyeux forgés à froid et tous les ferments extra destinés à nos charrettes et wagons, lesquels sont fabriqués dans nos propres usines, à Wheeling, W. Va., avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous garantissons tout, ne craignons aucune concurrence et répondons aux plus fortes demandes.
Dépôt 18 et 20 rue Union.
mai 180—1 an

WELL PARK BREWERY
TRADE MARK
T
J. R. Tennent
TENNENT'S
PALE ALE

La plus grande
BRASSERIE DU MONDE
Qui mette en bouteilles,
A vendre, en entrepôt ou droit payé par
Bassetti & Xiques,
67 et 69 rue Décatur,
AGENTS.
1er sept—3m

Mme HONOMO, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec les temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande au public. 30 nov—1 an

La Célèbre Madame Léonce
ÉTANT de retour de France, déjà bien connue à la Nouvelle-Orléans comme clairvoyante, a l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle qu'elle continue à dire le Passé, le Présent et l'Avenir. Plus de mariages manqués. Plus de troubles dans les ménages, affaires d'intérêts, etc. Voulez-vous être heureux!.... Voulez-vous des numéros gagnants!.... Venez....
RUE des REMPARTS, 188,
Entre St-Ann et Dumaine
Écrire franco, Boîte No 329 Post Office
7mars—

ROYAL LOAN OFFICE
Coin des rues Royale et Toulouse.
ARGENT prêté sur des valeurs collatérales Diamants, Montres, Bijoux, Meubles, Effets de commerce, Bons, Pianos, etc.—Conditions libérales—Toutes transactions commerciales confiées au ROYAL LOAN OFFICE, recevront une prompte attention et seront strictement confidentielles.
5mai—1an LEONORA FASS.

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un État ait été votée et endossée par son peuple

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!
LA COMPAGNIE DE LA
LOTERIE
DE L'ÉTAT
DE LA LOUISIANE
—FERA—
A la Nouvelle-Orléans Lne.,
Mardi, 9 Novembre 1880.
LE GRAND TIRAGE
MENSUEL
De la Loterie à $2.
CLASSE L.
GROS LOT:
$30,000.
1857 LOTS!
—LE TOUT S'ÉLEVANT A—
$110,400!
Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin
Au bureau de la compagnie.
DANS LA MATINÉE DU
Mardi, 9 Novembre 1880.
—A LA—
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!
Distribution Extraordinaire!
100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000, soit	$30,000
1 Lot de	10,000,	10,000
1 Lot de	5,000,	5,000
2 Lots de	2,500,	5,000
5 Lots de	1,000,	5,000
20 Lots de	500,	10,000
100 Lots de	100,	10,000
200 Lots de	50,	10,000
500 Lots de	20,	10,000
1,000 Lots de	10,	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit	2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit	900
1,857 Lots se montant à	$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE,
M. A. DAUPHIN,
Président.
Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Souvenez-vous qu'au Tirage de $2 du
MARDI, 9 Novembre 1880,
TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans tous les États, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à
M. A. DAUPHIN,
PRÉSIDENT,
Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

N. B.—Cette compagnie n'a pas d'agents dans les Possessions Britanniques, et les personnes prétendant l'être et sollicitant des ordres au moyen de circulaires ou autres sont des causes.

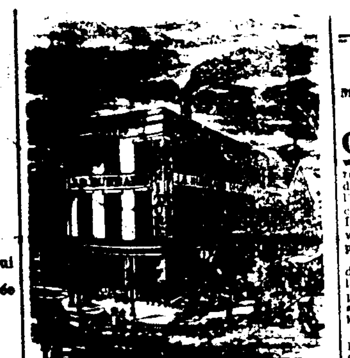

MAISON ÉTABLIE EN 1840

PALAIS
DE
MEUBLES
DE
Jos. B. HUBBARD
A L'ENSEIGNE DE
L'AIGLE D'OR

L'établissement le plus ancien, le plus vaste et le plus élégant de tout le Sud; celui aussi où tout se vend à meilleur marché.

Meubles de salon en ivoire avec dorures, en acajou et noyer, recouverts d'étoffe dorées ou de cotonline, soie écrue, satin de laine, reps à raies ou uni, mohair, etc.

Grand stock d'Etoffes pour recouvrir les meubles, -- derniers genres.

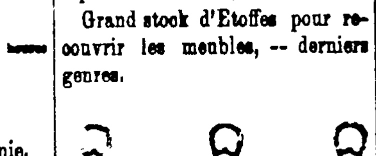

Meubles de chambre à coucher en bois de rose, acajou, noyer et chêne, dans les genres les plus variés et des modèles les plus élégants et les plus modernes.

Meubles de salle à manger, de Bibliothèque et de Vestibule, des modèles les plus variés et d'un genre extrêmement brillant.

PRIX TRÈS RÉDUITS.

Bois de lit, Toilettes françaises, Armoires à glace, Lavabos, Tables de bibliothèque et Tables à jeu. Canapés, Chaises longues se repliant.

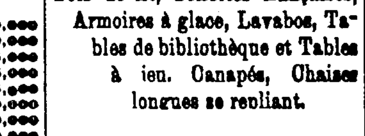

Prie-Dieu, Matelas à ressorts, Sofas et Divans, Secrétaires, Sideboards, Fauteuils et chaises de repos, Glaces, Bibliothèques, Ressorts de lits Crins et Plumes.

LE TOUT A DES PRIX EN RAPPORT AVEC LE TEMPS.

AUSSI--Un très grand assortiment de MEUBLES Ordinaires et de qualité moyenne, pour ville et campagne, ainsi que pour le commerce de détail, les hôtels restaurants, pensions, etc.,

A bon marché pour du comptant.

Venez examiner notre stock avant d'acheter ailleurs!

Emballage et livraison gratis.

Jos. B. Hubbard
122 SOUTH RAMPART,
Coin Perdido, et
84, 86, 88, 90 & 92
RUE PERDIDO.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHÉRIF.

Margaret Milligan vs l'Église Catholique Romaine du diocèse de la Nouvelle-Orléans.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans No 816.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 23 novembre 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir:

Trois lots de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Orléans, Bourbon, Ste-Anne et Royale, désignés par les lettres B C D sur un plan attaché à un acte passé pardevant Octave De Armas, notaire, le 15 juillet 1873.

Le lot B mesure soixante treize pieds quatre pouces de face à la rue Orléans sur cent soixante-cinq pieds deux pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles, s'étendant vers la rue Ste. Anne, dont la façade sur cette rue est de soixante-treize pieds quatre pouces; le lot D formant le coin des rues Orléans et Bourbon, mesurant soixante quatre pieds de face à la rue Orléans sur une profondeur de cent trente-deux pieds neuf pouces et trois lignes de face à la rue Ste. Anne sur soixante pieds neuf pieds et deux lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Acquis le 15 juillet 1873.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
21oct—21,28—4,11,18,23nov

Jno. L. Sterry vs. Louis Facssel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 1. En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, dans la sus dite cause, je vendrai, à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs et des Négociants, rue Royale, entre Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 6 novembre 1880 à midi, la propriété ci-après décrite, savoir:

Deux certains morceaux ou lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges etc, qui y appartiennent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Magazine, Constance (ci devant Live Oak), Deuxième et Troisième, et désignés comme les lots B et C sur un plan tracé récemment par D'Hémécourt, voyer, et mesurant d'après le dit plan comme suit:

Le lot B, étant à une distance de quarante-deux pieds neuf pouces du coin des rues Constance et Troisième, mesure vingt trois pieds de face rue Constance, sur soixante-six de profondeur, entre lignes parallèles.

Le lot C, étant à une distance de soixante six pieds du coin des rues Constance et Troisième mesure dix neuf pieds six pouces de face rue Troisième, sur une profondeur de soixante-cinq pieds neuf pouces, entre lignes parallèles, les dits lots faisant partie de certains lots désignés par les numéros onze et douze sur un plan tracé par W. T. Thompson, voyer, le 22 mai 1844, et déposé, pour qu'on s'y réfère, en l'étude de L. T. Caire, alors notaire en cette ville, et le dit carré d'îlet portant le numéro cinquante-sept sur un plan dressé par B. Buisson, voyer, en date du 5 mars 1832, et déposé en l'étude de G. R. Stringer, ci devant notaire en cette ville.

Les dits deux terrains B et C formant partie de la propriété de feu Louis Facssel acquit de Joseph Ritter, le 29 avril 1878, par acte pardevant Andrew Hero, jr. notaire en cette ville.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
6 oct—6,13,20,27.—3et6 nov

Alphonse Martin vs James Robinson et al

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 379.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 6 novembre 1880 à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les droits, privilèges qui y appartiennent situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Gasquet, anciennement Jackson, Dorgenois, Palmyre et Broad, désigné comme le lot No C, sur un plan dressé par L. Surgi, voyer en date du 10me jour d'octobre 1844 et déposé à l'étude de P. P. Labarre, anciennement notaire en cette ville le dit lot forme l'encoignure des rues Palmyre et Broad et mesure quarante cinq pieds de face à la rue Palmyre cinquante deux pieds et sept lignes de face à la rue Broad, puis se formant diagonalement mesure cent quatorze pieds quatre pouces et quatre lignes jusqu'à un point de rencontre sur la ligne du fond qui mesure cinq pieds quatre pouces et six lignes, l'autre profondeur s'étend perpendiculairement vers la rue Palmyre mesure cent cinquante neuf pieds dix pouces et quatre lignes.

Acquis par feu James Robinson par achat de Mme Catherine Hanley (née Flood) veuve en premières noces de William O'Hearn maintenant de Patrick Hanley par acte passé par devant Andre J Armstrong notaire en cette ville, le 16 février 1878.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
6 Oct—6, 13, 20, 27—Nov 3, 6.

John Ottman vs. les héritiers de Romer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 4.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles Canal et Douane dans le Deuxième District de cette ville SAMEDI, 20 novembre 1880 à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir:

La moitié indivise d'un certain îlet de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, anciennement ville de Carrollton, paroisse Jefferson, désigné comme îlet No quatre-vingt-un B, qui se trouve borné par les rues Cambronne, Green, Madison et Septième, sur un plan dressé par H. Mollhausen, voyer, en date du 25 août et déposé en l'étude de G. R. Stringer, anciennement notaire en la ville de la Nlle-Orléans. Le dit îlet a été acquis par Michel Romer de F. C. Zeller sec. acte passé pardevant E. Commagere (recorder) le 29 septembre 1858.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19 oct—19, 26—nov 2, 9, 16, 20.

S. Guinault, pour l'usage, etc., vs. Jules Buisson et als.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 10,574.—En vertu d'un writ de fieri facias adressé au Shérif Civil de la paroisse d'Orléans par l'honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 13 novembre 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir:

1. Une portion de terre située dans le Sixième District de cette ville, désignée par la lettre A de l'îlet No 332, borné par les rues Coliseum, Delachaise et Prytania et l'Avenue de la Louisiane. La dite portion de terre mesure soixante cinq pieds de face à l'Avenue de la Louisiane, soixante quatre pieds sept pouces et demi de large dans le fond sur cent trente pieds de profondeur et la face à la rue Coliseum. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant en une maison en bois à deux étages, couverte en ardoises, ayant trois chambres au rez-de-chaussée, galerie et cabinet, deux chambres, deux cabinets et galeries dans l'étage supérieur, citerne et lieux d'aisance.

2. Un morceau de terre attenant au susdit désigné par la lettre B, mesurant soixante-cinq pieds de face à la rue Coliseum sur une profondeur de soixante-quatre pieds sept et un huitième pouces sur la ligne qui le divise du lot A soixante-quatre pieds cinq et trois quarts pouces sur la ligne qui le divise des lots C et D et soixante cinq pieds de largeur sur la ligne du fond. Ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, comprenant une maison en bois de trois chambres, cabinet et balcon cave, lieux d'aisance etc.

3. Un lot de terre situé dans le même îlet, formant le coin des rues Delachaise et Coliseum, le dit lot désigné par la lettre C a trente-deux pieds de face à la première rue, cent vingt-cinq pieds de profondeur et de façade à la dernière rue, la même profondeur sur la ligne qui le divise du lot D décrit plus bas et trente deux pieds deux et sept huitièmes pouces de largeur sur la ligne du fond qui le divise du lot B déjà décrit ci-dessus.

4. Un autre lot désigné par la lettre D contigu à celui ci-dessus décrit, mesurant trente-deux pieds de face à la rue Delachaise, trente-deux pieds deux et sept huitièmes pouces de largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de cent vingt cinq pieds.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
12 oct—19 26—nov 2, 9, 13.

Sam'l. M. Ruse vs. Henry T. Lawler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 258.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 23 octobre 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de Henry T. Lawler, défendeur dans l'affaire ci-dessus, dans un procès à la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans intitulé Henry T. Lawler vs Adolphe Schreiber et numéroté 234 du dossier de la dite cour, division A.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
12oct—12,19,23.

Wm P. Ames, tuteur, etc (George W. Nott substitué) versus les héritiers de Samuel Choppin. No 11051 du dossier de l'ancienne Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, maintenant transféré à la...

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 418, en vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé, shérif civil de cette paroisse, adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI le 30 octobre 1880 à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent, situés dans le premier district de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Camp, Magazine, Estelle et Mélicerte, désignés par les numéros huit, neuf et dix, sur un plan des mêmes et d'une autre propriété, fait par A. Mossbausen, voyer, du 1er décembre 1846, déposé en l'étude de A. Mazureau, anciennement notaire de cette ville, les dits lots adjacents l'un à l'autre et mesurant chacun vingt quatre pieds de face à la rue du Camp sur des profondeurs comme suit, à savoir:

Les lots numéros huit et neuf mesurent chacun cent-vingt pieds de profondeur sur vingt-quatre pieds dans le fond et de face à une allée en commun avec les dits lots et autres comme il est désigné sur le dit plan, et le lot numéro dix a une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et trois lignes et demie sur vingt-quatre pieds de largeur dans le fond et à l'usage de la dite allée.

Étant la même propriété acquise par feu le Dr Samuel Choppin, par achat du Dr Edward Ames par acte passé pardevant Adolphe Mazureau anciennement notaire en cette ville le 5 octobre 1866.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
28 sept—28, oct 5, 12, 19, 26, 30.

Réclamations Françaises.

LES TAXES PAYÉES sur les COTONS et les SUCRES, et les propriétés détruites pendant la dernière guerre peuvent être recouvrées, sans délai, en s'adressant à
J. G. EUSTIS,
Commissaire des États-Unis
26 rue Carondelet.
30 juil—3m P. O. boîte 2037.

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. V. GOURDAIN.

VENTE DE SYNDIC.
Morceau de terre de valeur dans la paroisse de Vermillion.
Thos. S. Johnson vs. ses Créanciers.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur—Bureaux No 56 rue Royale—LUNDI, 22 novembre 1880, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane en cette ville, il sera vendu en vertu d'un ordre émis par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu et signé le 19 octobre 1880—

Un certain morceau de terre formant une partie de l'actif de la dite succession, situé dans la paroisse de Vermillion, État de la Louisiane, connu comme les lots "Un", "Deux", "Trois", "Quatre", "Cinq", "Six", "Sept" et "Huit" contenant Trois Cent Vingt-Deux 96|100 Arpents, étant le N 1|2 de Section 21, T. 12 S. R. 20. Étant la même propriété acquise par le dit insolvable Thos. S. Johnson de John A. Broadshear et Zenila Broadshear sa femme, conformément à un acte de vente pardevant Léo Perret, Recorder de la dite paroisse, le 20 avril 1877.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant A. Abat, notaire, aux frais de l'acquéreur.
21 oct—21,30—nov 6 13,20,22

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Groceries, Liqueurs, Instruments, Bois de Construction, etc.
1 Vache.
5 Actions de la Fireman's Insurance Company of New Orleans.
Succession de Bernard Wellin ver.
No 431—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear encanteur—Bureaux 46 rue Royale. —JEUDI, 21 octobre 1880, à 10 1|2 heures A. M., il sera vendu à l'encan au coin des rues Rempart et Cloutet, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 7 octobre 1880, pour le compte de la dite succession—
Un grand stock de Groceries, Liqueurs, Instruments, etc.
5 Actions de la Fireman's Insurance Company of New Orleans.
—AUSSI—
1 Vache.
Conditions—Comptant. 8oct—8 12 16 21

Pour cause de changement d'affaires.
Moulin à Riz, Maïs et farine en parfait état, avec machine, bouilloire, citernes et tous autres accessoires nécessaires.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear encanteur, Bureau 46 rue Royale—JEUDI, 21 octobre 1880, à 1 heures de l'après-midi, il sera vendu au No 299 de la rue Decatur entre celles Hôpital et Ursulines
Le moulin à riz, maïs et farine dans le dit établissement, consistant en une machine Todd & Rafferty de la force de peu près 15 chevaux, bouilloire, cheminée, cuve, etc. le tout en bon état.
Des détails complets pour le bail du dit local seront donnés le jour de la vente.
AUSSI
1 cheval, wagon et harnais
Conditions comptant, au moment de l'adjudication.

A DOUZE MOIS DE CRÉDIT.
MAGNIFIQUES PROPRIÉTÉS CONVENABLES SPÉCIALEMENT POUR DES JARDINIERS OU DES HORTICULTEURS.
SUCCESSION DE JOHN PETER GAERDNER, No 84—COUR CIVILE PAROISSE D'ORLÉANS

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur, Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 23 octobre 1880 à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un décret de l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, section B en date du 24 août 1880, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Sept terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignés par les lettres A, B, D, E, F, G, H, situés dans le Troisième District de cette ville, dans le carré No 240 borné par les rues Dauphine, Grandshommes, Mazant, Bourgogne et Craps et France, et qui sont décrits comme suit sur un plan annexé à l'inventaire enregistré dans la dite succession, savoir:
Les lots D E F G et H mesurent chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face rue Mazant, sur 120 pieds de profondeur.
Le lot A forme le coin des rues Dauphine et Mazant et mesure 27 pieds de face rue Dauphine sur 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.
Le lot B mesure 65 pieds de face à la rue Dauphine sur 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.
Le tout à vendre en bloc ou séparément.
Cette criée étant la seconde et dernière, la propriété sera définitivement adjugée et vendue au plus offrant et dernier enchérisseur pour ce qu'elle pourra rapporter, à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant son bon avec caution bonne et solvable d'après les termes de la loi, le dit bon portant hypothèque spéciale et vendeurs garantent leurs privilèges sur la propriété vendue.
L'acte de vente pardevant A. J. Lewis notaire, aux frais des acquéreurs.
6 oct—6,12,19,23 oct

VENTE DE CONSTABLE.
James Jones vs Charles Howald.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, No 204.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le deuxième district de cette ville, MARDI, 2 novembre 1880 à midi de la propriété ci-après décrite à savoir:
Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent, situés dans le troisième district de cette ville, désignés comme lots Nos 4 et 5 de l'îlet No 9 qui est compris entre les rues St Claude anciennement Bons Enfants, Press, Marais anciennement Morales, et St Ferdinand, selon un plan par L. H. Pilié, le lot No 5 forme l'encoignure des rues St Claude et Press. Les dits lots mesurent 24 pieds de face à la rue St Claude sur une profondeur de 100 pieds.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant sur les lieux.
N. V. VINET,
2oct—2 9 16 23 30 nov 2 Constable

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.
No 104 rue du Canal.
VINGT-SIXIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte la compagnie publie l'exposé suivant: Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1880 y compris les primes non acquises de l'année précédente—

Risques de feu	$294,553 51	
Risques maritimes	23,682 42	
Risques de rivières	29,715 16	
Total des primes	$347,951 09	
Moins primes non acquises	88,524 00	
Primes nettes 31 mai 1880	$259,427 09	
PERTES PAYÉES—		
Sur risques de feu	$74,435 58	
Sur risques maritimes	8,810 44	
Sur risques de rivières	6,471 11	
Taxes et dépenses, moins intérêt	15,203 87	
Réassurances et primes remboursées	16,706 72	121,627 72
Profits		$137,799 37

La compagnie a l'actif suivant:

Propriétés foncières	$229,035 97
Bons de ville et bons hypothécaires	15,000 00
Stock des N. O. Water Works (1,454 actions)	46,215 00
Billets garantis par hypothèque ou nantissement	147,842 37
Billets à ordre	66,441 96
Primes en voie de collection	34,770 77
Actions de compagnies d'assurance, de banques et autres	65,717 31
Scrip de ville	2,000 00
Jugements sur billets hypothécaires	3,000 00
Argent en caisse	80,490 14
	$690,513 52

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
P. FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.
État de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.
Signé et assermenté devant moi, ce 12e jour de juin 1880.
JAMES FAHEY, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue ce 12 juin 1880, il a été résolu de déclarer un dividende en argent de vingt-cinq pour cent sur les primes nettes participantes pour l'année échue le 31 mai 1880, payable le troisième lundi de juillet prochain. Aussi, de payer aux actionnaires, sur demande, un second intérêt semestriel de cinq pour cent, faisant dix pour cent par an sur le fonds capital de la compagnie. Désormais l'intérêt-dividende sera payé tous les trois mois.

Directeurs:

P. MASPERO,	EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES,	D. FATJO,
PAUL FOURCHY,	M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ,	D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE,	CHS. LAFITTE,
B. W TAYLOR	

13 juin—

Brasseries.

PELICAN STEAM BREWERY,
EUGÈNE ERATH,
283.....RUE VILLERE.....283
Entre Esplanade et Chemin du Bayou
11nov—1an

Marais Street Steam Brewery
H. F. STURCKEN,
80, 82, 84 et 86 RUE MARAIS.
Entre Conti et St-Louis.
fév 20 1an—D.M.J

JOHN R. LEGIER,
Notaire,
No 79 Passage de la Bourse,
Entre les rues Conti et Bienville.
NOUVELLE-ORLÉANS, Lne.
1er août—dm DMarV

VENTES A L'ENCAN.

PAR REED & WELSHANS.

Cour Civile de District.—Division C.—No 816
Propriété de choix à Carrollton.
Entrepôt, Écurie et Hangar.
Bon emplacement, bonne propriété et conditions faciles.

PAR REED & WELSHANS—C. H. Reed, encanteur — Bureaux, 9 rue Carondelet, à l'encan SAMEDI 20 novembre 1880 à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, division C, lequel ordre a été signé le 16 octobre 1880 dans l'affaire ci-dessus, la propriété, à savoir—

Trois certains lots de terre avec l'entrepôt, les écuries et les hangars qui s'y trouvent, dans le Septième District de cette ville, désignés par les numéros 1, 2 et 3 de l'îlet No 32 D sur le plan de Carrollton maintenant désigné par le No 92 sur le nouveau plan du Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Madison, Burthe, Seconde et Dublin, conformément à un plan de J. Harrison, daté du 14 mai 1844 annexé à un acte en l'étude de C. Porter, notaire, en date du 7 novembre 1845.

Chaque lot mesure 30 pieds de face à la rue Dublin sur 117 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sont solidement construites et bien situées comme lieu d'affaires ou pour résidence dans un quartier voisin des églises, écoles et chars de ville.

Conditions.—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque spéciale de vendeur et privilège sur la propriété vendue portant huit pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, transfert de l'assurance pour un montant égal à la somme non payée, etc. etc. Un dépôt sera exigé au moment de la vente.
Acte de vente pardevant Kramer & Seymour, notaires, aux frais des acquéreurs.
19 oct 19 23 30 nov 6 20.

Magasin et résidence, débarcadère de Pensacola Nouveau Bassin.
Bon emplacement pour grocerie, magasin de fournitures navales ou café, rue Delord No 330 près Franklin.
Un tiers comptant, balance à 1 et 2 ans.
Seconde Cour de District, paroisse d'Orléans, No 35,519.

PAR C. H. REED & WELSHANS, encanteurs—Bureau, rue Carondelet No 9.—SAMEDI 20 novembre 1880 à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane en vertu d'un ordre de l'honorable A. L. Tissot juge de la deuxième cour de district pour la paroisse d'Orléans signé le 19 décembre 1878, pour le compte de la dite succession, la propriété suivante, savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, dans le faubourg Delord, Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Delord, Liberté, Franklin et Euphrosine, lequel lot est désigné comme le No 330 sur un plan de Charles F. Zimpel, du 27 mai 1835, et qui mesure, mesure anglaise, 25 pieds de face sur la rue Delord, sur 127 pieds sur une ligne et 138 pieds sur l'autre ligne ... la propriété est connue comme le Pensacola Landing. Les améliorations consistent en une maison à deux étages d'environ 8 chambres occupée comme magasin, favorablement située pour affaires ou pour résidence pour les gens faisant des affaires sur le Nouveau Bassin, ...
Conditions: Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit, l'acquéreur devant fournir deux billets d'égal montant portant huit pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'au paiement final, ...
Acte de vente par Seymour et Kramer, notaires, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt sera exigé à la vente. oct17—1 ...

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE
DÉPÔT DE THÉ ET DE CAFÉ DE MARTIN
No 67 rue Poydras
Avec Machine, Stock et Installations, Cheval et Wagon.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux No 17 rue Carondelet—SAMEDI 30 octobre 1880, à 10 heures du matin, sur les lieux No 67 rue Poydras, entre celles Magazine et Tchoupitoulas, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans rendu le 14 septembre 1880 dans l'affaire de J. J. Martin & Co vs Leur créanciers No 187 du dossier de la dite cour, il sera vendu à l'encan:
Le contenu de l'établissement No 67 rue Poydras connu comme le dépôt de thé et de café de Martin, comprenant le stock de thés, cafés et épices, machine, installations, etc. et un cheval et un wagon.
Conditions—Comptant sur les lieux.
20oct—20 23 27 29 30

ANNONCE JUDICIAIRE
Propriété améliorée à l'encan au centre des presses à coton et pépinières.
Succession de Mme Mary Ann Irwin.
No 770—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY et O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur, bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 20 novembre 1880 à midi à la Bourse d'encan St-Charles en vertu d'un décret de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 15 octobre 1880, sera vendu à l'encan pour le compte de la succession, la propriété ci-dessous décrite à savoir—
Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues St James, Tchoupitoulas, Religieuse et Celeste, et formant le coin des rues Religieuse et St James, et mesure trente pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Religieuse sur 127 pieds de profondeur.
Conditions de la vente—Un tiers comptant, balance en billets à un et deux ans de crédit, portant huit pour cent d'intérêt, ... garantis par privilège de vendeur, ... au moment de l'adjudication ...
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. J. Castell notaire.
19 oct—19 30 nov 6 13 20 nov

PAR S. GUINAULT.

Vente pour cause de départ.
Propriété encoignure Nos 91 et 93 rue St Antoine.

PAR S. GUINAULT encanteur—Bureau Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 23 octobre 1880, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale.
Un lot de terre formant encoignure aux rues St Antoine et Urquhart, mesurant 32 pieds de face à la rue St Antoine, sur 100 pieds de face à la rue Urquhart, ensemble une maison de six pièces, magasin et écurie, ... occupée comme grocerie, ...
Conditions—moitié comptant, et le reste payable à un crédit d'un an, en un billet portant 8 pour cent d'intérêt de date et hypothèque.
Acte de vente pardevant A. Dreyfous notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes payables en 1881 ainsi que le dessèchement au jour du prix d'adjudication.
19 oct—

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de John Bowman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No ...—Division ... Attendu que Bernardina Schumacher, veuve de John Bowman, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feu John Bowman décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour
JAMES T. CLARK, Greffier
21oct—21 24 29.

Succession de H. C. Huie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 152, Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons, si elles en ont, pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier
16 oct—20 24

Succession de Geronimo Vives.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 800—Division D.—Attendu que Damian Vives a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession feu Geronimo Vives, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
19oct—19 23 27

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN.
Capital payé..............$500,000
Extrait du vingt-quatrième état annuel pour 1879.

Montant des primes encaissées, et escompte et intérêt		$388,272 ...
Pertes, dépenses, taxes, etc	$288,791 79	
Fonds de réserve	10,000 00	
Dividende sur actions, 10 p cent	49,568 90	$348,360 69
Profits nets		39,912 1.

Actif de la compagnie estimé au taux actuel du marché, comptant.

Actions, bons, prêts, billets à ordre et propriétés foncières	$393,157 07
Argent en caisse et primes en voie de collection	187,571 41
	$580,728 51

Dividende payé sur actions, 10 pour cent par an, et sur les polices participantes, 15 pour cent, payable comptant en argent.

Cette ancienne compagnie, digne de la confiance publique, émet des polices sur les risques de FEU, de RIVIÈRES et de MER, aux conditions les plus avantageuses. Les pertes sont promptement ajustées et réglées. Des conditions libérales au Bureau de la Compagnie, 53 rue du Camp.
JAMES I. DAY, Président
H. CARPENTER, Secrétaire.

Directeurs:

Jno. G. Gaines,	Jesse S. Flower,
J. L. Harris,	E. J. Hart,
J. Weis,	Jules A. Blanc,
Henry Renshaw,	L. W. Taylor,
Scott McGehee,	H. Newman,
J. C. Morris	Chas. Roberts
B. Bianco,	James I. Day,
D. Fatjo,	A. Baldwin,
Thos. Shaw,	T. L. Airey,
Charles Macready,	Emory Clapp,
R. E. Craig,	W. E. Seymour
D. A. Chaffraix,	Sam'l L. Boyd.

23 janv—1an.

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY.

ANNONCE JUDICIAIRE
Propriété commerciale de choix.
Le magasin en briques à quatre étages, No 4 rue Tchoupitoulas, entre celles Canal et Commune.
Successions de feu Richard Charles, No 50, de Annie Charles, femme de E. J. Doyle, No 92 dans l'affaire de la tutelle des enfants mineurs de feu Edwin Charles, No 512.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans consolidée.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur, Bureaux No 31 rue du Camp.—SAMEDI 20 novembre 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St. Charles en cette ville, il sera vendu à l'encan en vertu de deux ordres de l'Honorable W. T. Houston, et d'un ordre de l'Honorable R. L. Lazarus, juges de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Divisions B et E, datés respectivement du 15 octobre 1880, et rendus dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Canal, Commune et Nouvelle Levée. Le dit lot est désigné par le No 2 sur un plan de Jos. Pilié, ancien voyer de la Seconde Municipalité, daté décembre 1841, et déposé comme plan No 40 dans le livre des plans de J. B. Marks, ancien notaire en cette ville, mesurant au pied anglais 21 pieds 7 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, 24 pieds 5 pouces de face à la rue Nouvelle Levée, 35 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne de côté qui le sépare du lot No 1, et 44 pieds 10 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté qui le sépare du lot No 3.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant le magasin en briques à quatre étages, sondé et construit, désigné par le No 4 rue Tchoupitoulas et 3 Nouvelle Levée. Comme emplacement de commerce proéminent étant dans le centre des affaires de grocerie et de vins et liqueurs et près des débarcadères des steamers, cette propriété offre des avantages supérieurs soit comme placement ou soit pour l'occuper.

Termes et conditions.—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour recouvrer le montant. Les améliorations devront être assurées et les polices transférées aux porteurs des billets et l'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles en 1880 en sus du prix d'adjudication et payer en plus au comptant les frais d'encan tout et d'annonce pour la vente de la propriété. Acte de vente pardevant W. J. Castell, notaire, aux frais des acquéreurs.
17 oct 17 23 30 nov 6 13 20.

Une belle maison avec vaste terrain—Jardin et verger au coin N.-E. des rues Esplanade et Galvez.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureau No 31 rue du Camp.—SAMEDI 30 octobre 1880, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'encan St-Charles
La belle résidence de famille de M. Felix Labatut formant le coin N. E. des rues Esplanade et Galvez dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Kerlerec, Galvez et Johnson.
La propriété comprend quatre grands lots de terre, mesurant une façade totale de 87 pieds 7 pouces et 6 lignes à la rue de l'Esplanade, 87 pieds 1 pouce de largeur dans le fond sur une profondeur et façade à la rue Galvez de 184 pieds 1 pouce et 183 pieds 5 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté qui la divise de la propriété voisine appartenant à Mme Théodore Lanaux. La propriété est désignée par le No 327 Esplanade, et est un bijou en fait de résidence complète et confortable.
Les améliorations comprennent une résidence cottage en bois avec corridor central, salons avec devant de cheminées en marbre et chambres à coucher, salle à manger sur le pallier principal et une cuisine séparée ayant chambre à bain, chambre à laver et autres chambres. Un garage avec eau chaude et froide, grande cuve et waterworks etc. cour plantée d'arbres et un verger avec orangers en rapport, figuiers, magnolias et autres arbres, jardin de fleurs, le tout en parfait état et prêt à être occupé immédiatement.
Les installations de gaz et les glaces ne sont pas incluses dans la vente.
Comme résidence agréable et tranquille le quartier est sans pareil.
Cette propriété touche à la magnifique résidence de Mme Théodore Lanaux et voisine de celle de M. H. J. Lemoniet. On peut la visiter tous les jours de 10 heures du matin à 2 heures P. M.
Termes: Un tiers comptant, au gré de l'acquéreur, la portion à crédit à 1 et 2 ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent d'intérêt, ... 5 pour cent honoraire d'avocat et transfert de la police d'assurance. L'acquéreur aura à assumer les taxes dues et exigibles en 1880 en sus du prix d'adjudication.
Acte de vente pardevant Octave de Armas aux frais des acquéreurs.
17 oct—17 18 23 à la vente.

ANNONCE JUDICIAIRE
Grande vente de manteaux de cheminées de marbre, monuments, pierres de tombe, marbre brut, meubles de bureau et d'atelier, outils en fer etc.
Succession de James Reynolds
No 441—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureaux No 31 rue du Camp—MERCREDI 27 octobre 1880 à 10 1|2 heures A. M., seront vendus à l'enchère publique sur les lieux, 160 rue Poydras, entre St Charles et Carondelet, en vertu d'un décret de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division A, en date du 24 sept 1880 et pour le compte de la dite succession—
Un assortiment vaste et varié de manteaux de cheminées en marbre, tables, monuments, pierres de tombe, marbre brut, meubles de bureau et d'atelier, aussi une bâtisse en fer à un étage avec auvent, employée comme magasin et atelier.
Conditions—Comptant sur livraison.
2 oct—au 27

PAR NASH & HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE
MAISON DE RÉSIDENCE EN BOIS A DEUX ÉTAGES
No 127 rue Terpsichore
Entre Annonciation et Constance.
Succession de James P. Irwin, décédé.
Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Docket No 312.
Vente à l'encan à longs termes.

PAR NASH & HODGSON, W. I. Hodgson, Encanteur, Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 6 novembre 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, ... de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du ... septembre 1880, docket No 312, dans l'affaire de la succession de James P. Irwin, décédé il sera vendu à l'encan
UN LOT DE TERRE DE VALEUR avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Terpsichore, Bassin, Annonciation, Melpomène (autrefois Edward) et Constance, désigné par le No 18, mesurant 27 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue Terpsichore sur une profondeur de 102 pieds ... mesure anglaise, étant la même propriété qui fut acquise par feu James P. Irwin de feu d'Augustus Dauerat, par acte passé devant E. L. Lewis, notaire, le 11 avril 1855.
Les améliorations comprennent une maison de résidence en bois à deux étages, couverte en ardoises connue comme le No 127 1|2 rue Terpsichore contenant 8 ou 10 chambres, appareils de gaz partout, avec cour, citerne, etc.
Conditions—Un tiers comptant, et le reste à 1 et 2 ans de crédit avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses de garantie ordinaires à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 10 pour cent devant être payé comptant sur les lieux pour garantir la vente.
Acte de vente devant Andrew Hero Jr notaire aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes dues et exigibles en 1881.
3 oct—3 10 17 24 31 6 nov

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de Terres de valeur dans la Louisiane, le Mississippi, l'Arkansas et le Texas
Succession de H. McNeil Vance, décédé.
Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Docket No ...
VENTE POSITIVE POUR DU COMPTANT.

PAR NASH & HODGSON—W. I. Hodgson, encanteur, Bureaux No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 23 octobre 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, au rez de chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St Charles, en cette ville, en vertu d'un décret de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Section B, en date du 15 septembre 1880, Docket No 348, pour le compte de la succession de H. McNeil Vance, décédé, et du vivant de la maison de commerce Byrne, Vance & Cie, il sera vendu à l'enchère publique—
Le cinquième indivis intérêt des TERRES suivantes en LOUISIANE.

Paroisse Madison—1240 acres.
1. La moitié nord de la section 25 dans le comté 17, rangée 12 est. La moitié ouest du quart sud-ouest de la section 34, comté 17, rangée 13 est. Le quart nord-ouest de la section 34, comté 17 rangée 13 est. La moitié nord de la section 14 comté 17 rangée 13 est. La moitié est du quart nord-est de la section 33, comté 17, rangée 13 est. Le quart sud-est de la section 33, comté 17, rangée 13 est. La moitié ouest du quart sud-ouest de la section 33, comté 17 rangée 13 est et le quart sud-est du quart sud-ouest de la section 33, comté 17, rangée 13 est, le tout dans la paroisse Madison et mesurant environ 1240 acres, plus ou moins.

Paroisse Livingston—640 acres.
2. UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE sur le Bayou Barbara, paroisse Livingston, connu comme le W. Leech Confirmation, d'après le certificat No 212 au bureau des terres, mesurant 640 acres.

Terres dans le Mississippi.
3. 2800 ACRES DANS LE COMTÉ YAZOO. Toute la section 20. La moitié est du quart sud-est de la section 19. Toute la section 29. La moitié nord de la section 32, le tout dans le comté 13, rangée 3 ouest—et la moitié ouest du quart nord-ouest de la section 29, toute la section 30 et le quart sud-ouest de la section 19, le tout dans le comté 12, rangée 3 ouest—et la moitié est de la moitié ouest de la section 25, comté 12, rangée 4 ouest, mesurant en tout 2800 acres, plus ou moins.

1280 acres dans le comté Bolivar.
4. TOUTE LA SECTION 27. La moitié Ouest de la section 26 et la moitié Ouest de la section 35, tout dans le comté 20 Nord, rangée 5 Ouest, mesurant 1280 acres, plus ou moins.

Comté Sun Flower.
5. ENVIRON 400 ACRES DANS LE COMTÉ SUN FLOWER. Le quart Nord Est et chaque moitié du quart Nord Ouest de la section 21 et le quart Nord Ouest de la section 22, comté 17 rangée 2 Ouest, mesurant en tout 400 acres, plus ou moins.

Terres dans l'Arkansas.
2902 ACRES DANS LE COMTÉ CHICOT.
6. Les quarts Sud ouest et nord est de la section 23. Le tout dans la section 14. Le quart nord ouest et le quart sud-est du quart sud-est. Le quart nord ouest du quart sud est et la moitié nord du quart sud-ouest de la section 13—fraction Est de la moitié du quart nord est de la section 12. La moitié nord et le quart sud ouest de la section 1. La moitié Est et la moitié nord du quart nord-ouest de la section 2. Les quarts sud ouest et nord est de la section 11. La moitié Est de la moitié Est de la section 10. Le quart fractionnaire nord-est de la section 15 et la moitié sud du quart nord-ouest de la section 23, le tout dans le comté 17 sud de la ligne inférieure de la rangée 2, ouest du cinquième méridien principal dans ledit comté Chicot, Arkansas, mesurant 2902 acres, plus ou moins.

Terres dans le Texas.
2000 ACRES DANS LE COMTÉ DE MATAGORDA.
7. 2000 acres dans le comté Mata Gorda, État du Texas, sur le côté ouest de la rivière Colorado, étant la portion d'un league and labor of land tract, or survey No 10, patenté par l'État du Texas à James Denison faisant face sur la rivière et traversant le dit league et labor tract, mesurant environ 2000 acres, plus ou moins.
Le cinquième indivis intérêt aux terres ci-dessus appartenant à cette succession, sera vendu séparément par comté.
Condition—comptant au moment du transfert des titres. Dix pour cent comptant payable sur les lieux pour assurer les ventes.
Les actes de vente par devant C. M. Emerson, notaire, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes dues et exigibles en l'année 1880.
21 sept—21,26—oct 3,17,23.